

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 MARS 2016

Convocation : 15 Mars 2016

LE LUNDI VINGT ET UN MARS DEUX MIL SEIZE, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Mairie d'Ouarville, à 20 h 30, sous la présidence de M. Jean-Michel DUBIEF, Maire.

Etaient présents :

DUBIEF Jean-Michel, PINGUENET Patrick, BAUER Frédérique, BILLON Michel, ORSINI Bruno, BODA Roland, CLAVIER Gérard, PINEAU Denis, AGOSTO Claude, BESNARD Jean-Philippe, MINARD Frédéric

Absents excusés : M. SEILLE François, M. VEILLARD Michel, M. PICHARD Guillaume, Mme CORDEAU Marie-Odile,

Pouvoirs : M. SEILLE François à Mme Frédérique BAUER,
M. VEILLARD Michel à M. DUBIEF Jean-Michel
M. PICHARD Guillaume à M. MINARD Frédéric
Mme CORDEAU Marie-Odile à M. PINEAU Denis

La majorité du conseil est représentée.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

M. Guillaume PICHARD est élu secrétaire de séance.

I - Décision à prendre concernant un terrain de la résidence du Grenier à blé

M. le Maire expose que la SAEDEL était présente, au salon de l'Habitat à Chartres début mars, et que leur présence et leur présentation a bénéficié à la commune : la publicité ainsi faite ramenant de potentiels acquéreurs pour les terrains de la Résidence du Grenier à blé.

Les options des particuliers portent sur les lots n° 2 (M. et Mme MARIE), avec une préférence pour le lot n° 1, et auquel il faut répondre rapidement, n° 4 (M. LE BRETON) et n° 5 (M et Mme AMROUS) avec une demande d'option jusqu'en septembre et par ricochet également sur le terrain de la rue du jubilé (M. LIBERT) qui avait vue sur un terrain de la résidence mais qui préfère finalement le terrain de la rue du Jubilé.

M. le Maire qui avant d'avoir été informé de toutes ces demandes, a étudié la possibilité de rachat du lot n° 1 pour y construire une maison médicale afin de remplacer le cabinet médical existant et ainsi mettre tous les chances de notre côté pour espérer conserver une présence médicale lors de l'arrêt d'activité du Docteur Dentu.

Les atouts de cette solution sont multiples :

- L'implantation de ce cabinet médical avec une sortie directe sur le parking du Passage du Four, fonctionnel, aux normes et attrayant.
- Au cas où le médecin ne trouverait pas de successeur, possibilité de louer la maison.
- Réalisation éventuelle d'une opération immobilière avec la revente de l'ancien cabinet (bel immeuble d'habitation avec cour fermée).

La question est donc la suivante : faut-il prendre la précaution de conserver ce terrain bien situé, pour un projet de cabinet médical le temps d'en étudier la faisabilité ?

Après débat, exposition des avis de chacun des Conseillers, il ressort que la majorité du Conseil est favorable par 9 voix pour et 6 contre, à l'acquisition du lot n° 1 par la Commune, en vue d'un projet qui reste à définir et à étudier plus précisément.

II - Questions diverses

► Devis de conception renouvellement du site internet de la commune.

Mme BAUER, chargée du site internet de la commune, informe qu'elle a rencontré le Responsable de CAPTUSITE afin d'opérer une refonte complète et ainsi faciliter l'accès aux informations.

Le Conseil donne un avis favorable à la poursuite de cette étude financière et technique pour inscription éventuelle au Budget 2016.

► Proposition de spectacle de théâtre par une troupe d'amateurs de SOURS.

M. le Maire propose une animation théâtrale qui pourrait avoir lieu soit le vendredi 4 ou vendredi 25 Novembre 2016.

2 possibilités de rémunération sont possibles :

- La mise à disposition gratuite de la salle des fêtes, l'organisation faite par la troupe, qui conserve les bénéfices de la soirée.
- La rémunération de la troupe (400 €), l'organisation de la soirée par la commune, les bénéfices (entrées et buvette) pour la commune.

Le Conseil approuve la démarche, fixe au 4 Novembre cette soirée et retient la 1^{ère} solution, avec mise à disposition de la salle.

► **Remerciements** : M. PINGUENET transmet au Conseil les remerciements de ses enfants Marion et Xavier pour le cadeau offert lors de la naissance d'Ilan.

La séance est levée à 22 h 30.

Copie intégrale,

Le Maire.